



CENTRU NAZIONALE DI CREAZIONE MUSICALE
CENTRE NATIONAL DE CREATION MUSICALE

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MERCREDI 27 JUILLET 2022 à 10 h00 – AUDITORIUM - Pigna

- Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en qualité de mandataire.
- La séance est ouverte à 10h12, par le Président M. Toni CASALONGA.
 - Mme Sylvie PIERRE, Commissaire aux Comptes dûment convoquée est présente,

ORDRE DU JOUR

1 / Le Président prend la parole afin de présenter le rapport moral 2021 et propose Anne TENAT-NICOLAÏ comme secrétaire de séance

➤ *Ceci est mis au vote & adopté à l'unanimité*

2/ Le Président cède la parole au Directeur Jérôme CASALONGA afin de présenter les actions de formation, recherche, médiation, production et diffusion du CCV contenues dans le bilan d'activités 2021 (rapport détaillé en annexe) avec évidemment les conséquences liées à la crise sanitaire.

En synthèse en 2021, le CNCM Voce c'est :

- ▶ 1 Ecole de musique : les ateliers n'ont fonctionné qu'à compter d'octobre 2021 du fait de la crise sanitaire
- ▶ 16 RESIDENCES D'ARTISTES/ COPRODUCTIONS
- ▶ 33 CUNCERTI
- ▶ 8 ACCUEILS ; 351 Participants
- ▶ 6 Actions MEDIATION

➤ *Le compte rendu d'activité 2021 (rapport détaillé en annexe) est mis au vote et est adopté à l'unanimité.*

Le Directeur, Mr Jérôme Casalonga, demande à ce que le compte rendu d'activité 2021 soit disponible en ligne sur le site internet de l'association.

3/ Anne TENAT-NICOLAÏ prend la parole pour dresser le bilan financier

Tel : 04 95 61 73 13 - P : 06 79 40 68 80 – E-Mail : communication@ccvoce.org - Site : www.centreculturelvoce.org

Centre National de Création Musicale Voce- Place de l'Eglise-20220 Pigna

Association agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale

Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale

SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114

Licence d'Entrepreneur de Spectacle N° : 1 – 1006 114 / N° : 2 – 111 5483 / N° : 3- 111 5484



Papier recyclé

► **Compte rendu financier 2021**

- Les recettes de billetterie sont en hausse de 51% vs 2020. Le festival FESTIVOCE a eu lieu en juillet 2021 mais avec beaucoup de contraintes sanitaires (jauge réduite, heure de fin des concerts fixée à 23h, pas de buvette).
- Les inscriptions à la Scola di Musica restent au même niveau qu'en 2020.
- Le mécénat se maintient à environ 18k€.
- Cependant, les 3 principaux financeurs de la convention triennale CDC (300k€), OTIR (5k€) et Commune de Pigna (2.5k€) ont maintenu leurs financements à hauteur de l'engagement inscrit dans la convention triennale 2019-2021. La DRAC a augmenté le montant de la subvention de fonctionnement 2021 à 80 800€ (au lieu des 50 000€ initialement prévus).
- Le report de PCA de la subvention CDC2020 (année entière impactée par la crise sanitaire) a été utilisé à hauteur de 44 100€.
- Plusieurs subventions d'investissements ont été perçues et dépensées courant 2021 (CDC 34k€, DRAC 52k€ et 75k€). Ceci a donné lieu à un montant d'amortissement plus important que les précédentes années de 15 863€

Conclusion :

- **Le CNCM Voce présente un compte de résultat réalisé 2021 excédentaire de 9 284€.**
- **L'association CNCM Voce étant fiscalisée, le montant de l'Impôt sur les Sociétés (IS) est de 1 813€**

➤ *Le compte rendu financier 2021 est mis aux votes et adopté à l'unanimité.*

Mme Sylvie PIERRE, Commissaire aux Comptes, fait lecture de son rapport concernant les comptes 2021 et les certifie.

Les membres de l'AG prennent acte du bilan financier 2021, de sa certification sans réserve par Mme La Commissaire aux Comptes et de son appréciation

► **BP 2022**

Il s'agit là du BP annexé à la convention.

➤ *Le BP 2022 est mis au vote & adopté à l'unanimité*

Tel : 04 95 61 73 13 - P : 06 79 40 68 80 – E-Mail : communication@ccvoce.org - Site : www.centreculturelvoce.org
Centre National de Création Musicale Voce- Place de l'Eglise-20220 Pigna
Association agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale
Membre de Futurs Composés, réseau national de la création musicale
SIRET : 411 239 114 00019 – APE : 9001Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 59 411 239 114
Licence d'Entrepreneur de Spectacle N° : 1 – 1006 114 / N° : 2 – 111 5483 / N° : 3- 111 5484



4/ Le Directeur présente ensuite les orientations de l'année 2022.

- **Les orientations 2022 en matière de formation, recherche, médiation, production et diffusion sont mises au vote et adoptées à l'unanimité**

5/ Questions diverses

Demande de clôture du compte bancaire courant du CNCM Voce au Crédit Municipal de Toulon

- **Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité**

Demande de découvert temporaire de 30 000€ à la Société Générale Bastia (compte 37265572)

- **Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité**

Montant de la cotisation annuelle d'adhésion au CNCM Voce maintenue à 15€

- **Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité**

Demande de DLA auprès de la CAPI pour étude création SCIC

- **Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité**

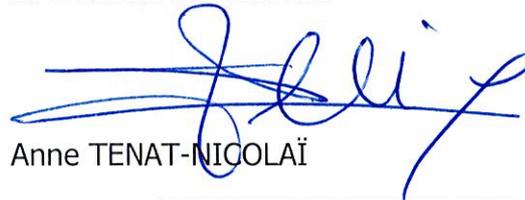
Le Président, Toni Casalonga, fait état de son souhait de quitter la présidence du CNCM Voce dès qu'une personne pour le remplacer aura été désignée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

Le Président,


CENTRU NAZIUNALE DI CREAZIONE MUSICALE
CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE
VOCE
Toni CASALONGA (F) 20220 PIGNA Corsica
0033 495 61 73 13 / 0033 670 40 68 80
contact@ccvoce.org
www.centreculturelvoce.org
Siret 411 239 114 00019
Licence d'entrepreneur du spectacle 1^{re} catégorie N° 1-1006 114

La Secrétaire de séance


Anne TENAT-NICOLAÏ